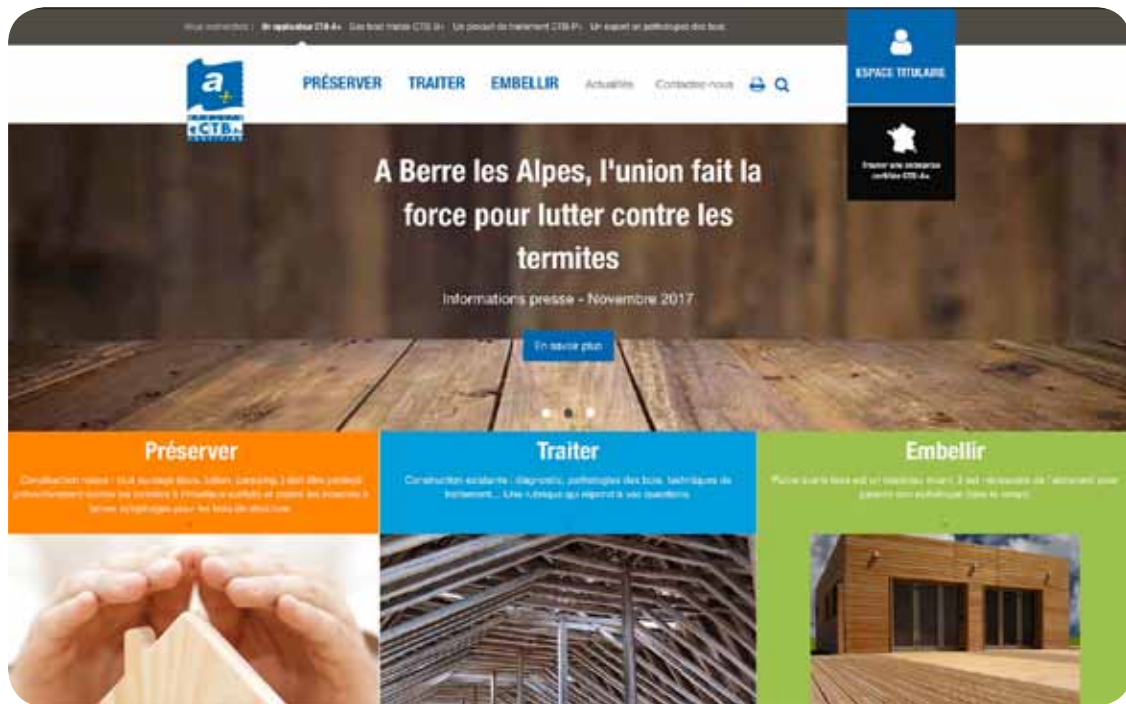




www.ctbaplus.fr Un nouveau site internet



Au design et à l'organisation totalement repensés, le nouveau site internet de la marque CTB-A+ facilite la recherche d'informations sur la protection, le traitement et l'embellissement des bois en œuvre.

Dès la page d'accueil, une nouvelle maquette, plus épurée, accueille le visiteur autour des trois activités de la marque CTB-A+ :

- ▶ **Préserver**, dédiée à tous les ouvrages en construction neuve, quel que soit le matériau (bois, béton, parpaing), qui doivent être protégés préventivement contre les termites à l'interface sol/bâti et contre les insectes à larves xylophages pour les bois de structures,



170
PROFESSIONNELS

Un réseau
d'entreprises
certifiées



PROTECTION DES BOIS

PRÉSERVER ▶

TRAITER ▶

EMBELLIR ▶



Des services garantis,
du devis à la livraison



www.ctbaplus.fr



Certification de services délivrée par

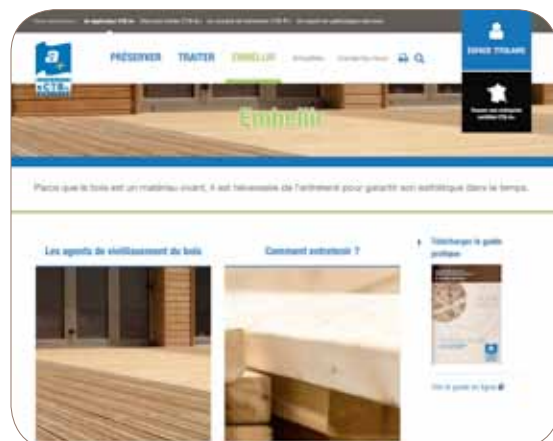
INSTITUT TECHNOLOGIQUE

▶ **Traiter**, rubrique qui permet à l'internaute de trouver toutes les réponses à ses questions concernant le diagnostic, les pathologies des bois et les techniques de traitement dans un bâti existant,

▶ **Embellir**, inédit cet espace est consacré à la nouvelle certification de service, en cours de développement par la marque CTB-A+. Relatif à l'entretien des bois extérieurs (bardage, platelage...), il fournit toutes les informations nécessaires sur les agents de vieillissement du bois et comment l'entretenir pour garantir son esthétique dans le temps.

D'un grand confort de navigation, le site www.ctbaplus.fr propose, pour les rubriques « Préserver » et « Traiter », une entrée par pathologie des bois : capricorne/lyctus/vrillette, termites et champignon/mérule.

Pour chacune, l'internaute trouve tous les renseignements dont il a besoin sur la biologie de l'insecte ou du champignon, les normes et réglementations en vigueur, les spécificités relatives au DOM-CROM, comment protéger les ouvrages en bois ou lutter contre ces pathologies.



Pratique, un onglet « Téléchargement » donne accès à de nombreuses ressources documentaires telles que les CCTP ou le Guide Pratique « Protection et lutte contre les pathologies du bois dans le bâti » et une carte dynamique, accessible à tout moment, permet de trouver rapidement une entreprise certifiée CTB-A+ en Métropole et Territoires d'Outre-Mer (DOM-CROM) et en Espagne.

Outre une conception en responsive design et une parfaite ergonomie, l'internaute appréciera la navigation globale sur les différents sites internet de la préservation des bois pour trouver des bois traités CTB-B+, un produit de traitement CTB-P+ ou un expert en pathologie des bois dans la construction (CTB-Expert).



Pour plus d'informations sur la certification CTB-A+, veuillez consulter le site www.ctbaplus.fr

La certification CTB-A+ en chiffres

- 58 ans d'expérience • 125 entreprises titulaires de la certification CTB-A+ • forte implantation sur la France et les DOM : 170 sites certifiés • 20.000 chantiers sous certification réalisés par an
- 2.000 chantiers contrôlés par an par l'Institut Technologique FCBA, organisme certificateur



La certification de services CTB-A+, du domaine des traitements préventifs et curatifs des bois et du bâti, est délivrée par l'Institut technologique FCBA, l'acteur référent du secteur bois-construction.

FCBA, organisme certificateur accrédité par le COFRAC (Certification de Produits et Services, n° 5-0011, portée disponible sur www.cofrac.fr et liste des titulaires disponible sur www.ctbbplus.fr), contribue à l'élaboration des normes européennes pour la préservation des bois en œuvre dans le bâti.

Allée de Boutaut - BP 227 - 33028 Bordeaux Cedex - Tél. +33 (0)5 56 43 63 00



andré sudrie
relations presse

63 rue Rambuteau 75004 Paris
Tél : 01 42 78 22 22 • Fax : 01 42 78 57 20
Web : www.andresudrie.com